

Monsieur le Maire Pierre Cohen
Hôtel de Ville
Place du Capitole
Boîte Postale n°999
31040 Toulouse Cedex 6

Les Occupants de la Prairie des Filtres

Toulouse, le 30 janvier 2011.

Monsieur le Maire Pierre Cohen,

Votre lettre a bien été reçue, lue et débattue longuement par l'Assemblée Générale de la Prairie des Filtres.

Vous souhaitez que le campement déménage rapidement, bien que nous n'ayons pas l'impression de déranger la population toulousaine qui accueille notre campagne d'information avec intérêt.

Vous pouvez constater également qu'il n'y a pas de nuisances sonores, de troubles à l'ordre public et que nous attachons beaucoup d'importance à l'entretien et au respect de la Prairie des Filtres en triant nos déchets et en utilisant des toilettes sèches.

Nous sommes surpris qu'à vos yeux le règlement des parcs et jardins semble peser plus lourd dans la balance face aux droits humains, au pouvoir régalién de l'État, au Droit Au Logement Opposable, à l'indépendance des médias... remis en cause par la loi LOPPSI 2.

Pour les jours à venir, notre calendrier est lié à l'agenda parlementaire (commission paritaire et vote prévu entre le Sénat et l'Assemblée Nationale à partir du 7 février) aussi nous avons déjà programmé plusieurs évènements.

Puisque vous comprenez le sens de notre indignation et notre inquiétude face à cette loi remettant en cause le droit commun dans notre République nous vous invitons le 5 février à nous rejoindre pour l'appel national ci-joint.

C'est la Résistance qui devient nécessaire et c'est à la Résistance que nous vous appelons.

D'autres maires et d'autres élus l'ont déjà fait, pourquoi pas vous ?

Nous remarquons que vous nous sommez de quitter les lieux sans nous faire la proposition d'un lieu de substitution. Par ailleurs, il est bon de noter que les installations de la Prairie des Filtres constituent la résidence principale de plusieurs sans domicile fixe toulousains et nous pouvons constater qu'il y a un manque réel d'infrastructures d'hébergement pouvant accueillir les personnes à la rue ainsi que leurs chiens.

Vous pouvez facilement comprendre que dans ces conditions, il nous est difficile de démonter le campement par temps de pluie, les structures devant sécher et les affaires mises au sec.

Vous êtes cordialement invités avec votre équipe municipale à venir débattre avec nous de ces sujets lors de notre prochaine Assemblée Générale, jeudi 3 février à 17h.

Nous vous souhaitons une bonne année solidaire 2011.

L'Assemblée Générale de la Prairie des Filtres du 30 janvier 2011.